



En CEJ ou PACEA ?

Ce qui change au 1er janvier 2025

Crédit photo : Anouk Desury



Inscription automatique
à France Travail
avec ton accord
au 1er janvier 2025



Deux structures,
un seul accompagnement !
Tu continues d'être suivi(e)
par ta Mission Locale

Pour plus d'information,
n'hésite pas à poser tes questions à ton ou ta conseillère Mission Locale